



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE  
**PUÉCHABON**

PUECHABON, le 03 mars 2016

**Mesdames et Messieurs les conseillers  
Municipaux de la Commune de  
Puéchabon**

**Jeudi 03 mars 2016 à 20h30  
Salle du Conseil Municipal**

**Présents** : Stéphane SIMON, Yves KOSKAS, Françoise BASSOUA, Xavier PEYRAUD, Danielle GOLDANIGA, Hélène DELONCA et Sylvie BOMY.

**Excusée** : Fabrice HARLAL

**Pouvoir(s)** : Aucun

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h32.

1) Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Monsieur le Maire fait lecture du PV du conseil municipal en date du 30/12/2015  
Le PV est adopté sans modification à l'unanimité (8 POUR).

2) Mutualisation : Partie ingénierie en urbanisme.

Monsieur le Maire propose de décider l'aide de CCVH pour la partie de l'urbanisme.

Cette aide concernera la partie administrative : les compétences et les conseils de la CCVH apparaissent comme étant très intéressante pour par exemple revoir le PLU.

La décision est voté à l'unanimité (8 POUR) par le conseil municipal.

3) Projet « terrain de foot » de la Manufacture des paysages.

Monsieur le Maire propose de valider le projet d'aménagement réalisé en coopération avec les élus du conseil et en concertation avec les habitants lors de plusieurs réunions.

Madame DELONCA demande si cette décision contraint la commune et ne permettra pas des changements.

Monsieur le Maire explique que ce vote n'arrête pas le projet en l'état : des modifications seront possibles.



Monsieur PEYRAUD demande si un élu possédant un lien avec des terrains figurant dans le projet présenté par la manufacture des paysages, devrait-il se retirer et ne pas participer au vote ?

Monsieur le Maire répond par la négative : l'adoption d'un tel projet n'a pas de lien direct avec les terrains concernés et n'est donc pas lié directement à aux propriétaires de terrains. Certains sont depuis longtemps en zone constructible, tout comme une majorité était dans le projet initial lors de la mandature précédente.

L'équipe actuelle a repris un dossier ouvert depuis de nombreuses années et souhaite adopter un aménagement respectueux de certains principes, incontournables évoqués avec les élus et les habitants.

Le projet est adopté à l'unanimité (8 POUR).

4) Actualisation du schéma directeur d'eau, demande de financement auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental

Le montant de ce dossier est évalué à 11 300 euros.

Agence de l'eau demandait des infos complémentaires et une nouvelle délibération est nécessaire pour effectuer les démarches auprès des organismes.

Vote : Unanimité (8 POUR).

5) Toiture du Troquet

Monsieur le Maire demande l'accord pour réaliser les travaux de la toiture du Troquet (infiltrations).

Des devis ont été demandés. C'est la société Alfaro Frères qui a été choisie pour effectuer la prestation.

Le montant des travaux s'élève à 13650 HT.

Le projet est mis au vote : 8 POUR – unanimité

6) Devis sécurité incendie des bâtiments communaux

Pour le contrôle périodique des extincteurs : – des mises à jour et changements sont à effectuer. Un devis a été présenté par la Société FIRE and CO' en charge du contrôle annuel.

Le devis pour un montant global de 536 € HT est mis au vote : 8 POUR – unanimité.



7) Subventions aux établissements scolaires et associations

- St Jean de Fos – OGEC (Organisation de l'ensemble catholique) subvention 586,50 pour l'accueil d'un enfant –

Un échange s'engage entre les élus.

Monsieur le Maire met au vote une subvention à la même hauteur que la subvention de celle versée à la commune d'Aniane et dans la limite du montant de 586,50.

Vote : 2 CONTRE – 5 POUR – 1 Abstention.

- Foyer socio-éducatif – Collège Lo Trintanel à Gignac – voyage scolaire – il y a 25 élèves de la commune de Puechabon scolarisés

Il est proposé de renouveler la demande lors de l'organisation d'un voyage.

- Les Séniors de la Vallée dorée – basé au Pouget – demande une aide pour les activités.

Il est proposé de renouveler la demande.

- Club de Foot – Aniane : 12 personnes de Puechabon sont actifs dans le club.

Proposition de donner 25 euros/ personnes = 300 euros

Vote : 8 POUR (unanimité)

\* Association Handisport – Comité départemental Hérault : Jeux Olympiques – Septembre 2016

Proposition d'achat de 2 carnets de 10 tickets de Tombola pour les agents de la commune.

Vote : 7 POUR – 1 ABSTENTION

**8) Abandon de compétence de la CCVH concernant le Centre Local d'information et Coordination gérontologique (CLIC)**

C'est le Conseil Départemental qui a la compétence.

Vote : 8 POUR



### 9) Dépose des feux tricolores

La commune de Viols en Laval a le projet de placer des feux tricolores sur la route principale traversant leur village.

La proposition est de déposer ceux de Puechabon pour que Viols en laval les utilisent.

Vote : 8 POUR

### 8) Questions diverses

- Elagage d'arbres sur un terrain privé – gênant la circulation de certains véhicules rue de la Fontaine.  
=> une facture sera envoyée au propriétaire.

- Débrouillage d'une partie rue du bois à prévoir.
- Schéma directeur Eau + assainissement : des devis ont été demandés (le 1<sup>er</sup>= 22 600HT) – le point sera revu au prochain conseil.

- Changement porte : devis d'un montant de 5 000 euros (Matériel ALU)

- Atelier Distance : avant-projet sommaire « traversée du village » - 7478 HT – diagnostic + étude

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la CCVH ou CD ou la commune.

- Demande d'utilisation de la salle culturelle « accompagnement à la parentalité de la grossesse à 1 an »
- Magasin produits divers - utilisation de salle.
- Carrière : 18/02 – Arrêté préfectoral accordant la prolongation et l'augmentation de l'exploitation de la carrière du Mas Cournon – La commune a demandé un devis à un avocat pour entamer une procédure judiciaire (devis estimé à maximum 4000 HT).

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h.